

**Province de Québec
Conseil municipal de la Municipalité de
Saint-Louis-du-Ha ! Ha !**

Le lundi le 7 octobre 2024

À une session ordinaire du conseil municipal de notre localité, tenue le lundi le 7 octobre à 20h tenue sous la présidence de Madame Mélissa Lord, mairesse, sont présents les conseillers suivants :

Monsieur Richard Bossé
Monsieur Patrick Beaulieu
Monsieur Roberto Pelletier
Monsieur Frédéric Beaulieu
Monsieur Normand Lizotte

Madame Johanny Morneau-Briand est absente pour raison de santé familiaux.

Assiste également à la séance du conseil, Marie-Josée Corbin, directrice générale / greffière trésorière.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie des projets de procès-verbaux ont été remises 72 heures avant la journée de cette séance.

1- Mot de bienvenue

Madame la mairesse souhaite la bienvenue à tous les membres présents et à tous ceux et celles qui composent l'assistance.

2- Conformité du quorum

La présidente de l'assemblée vérifie le quorum requis et déclare la session ouverte.

3- Adoption de l'ordre du jour

PROJET ORDRE DU JOUR

1- MOT DE BIENVENUE

2- CONFORMITÉ DU QUORUM

3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :

4.1 Réunion du 3 septembre 2024

5- SUIVI DES DOSSIERS :

6- APPROBATION DES COMPTES ET DÉBOURSÉS

6.1 Approbation des comptes et des déboursés

7- CORRESPONDANCE :

8- AFFAIRES FINANCIÈRES :

- 8.1 Acceptation Offre de service AURORA module paie de PG Solution
- 8.2 Résolution pour engager les vérificateurs comptables pour 2024
- 8.3 Autorisation de la participation au gala découvertes 2024
- 8.4 Autoriser le paiement de la cotisation pour la chambre de commerce Témiscouata 2024-2025
- 8.5 Autoriser le paiement du renouvellement annuel Tourisme Bas – Saint - Laurent

9- GREFFE ET ORGANISATION :

- 9.1 Adoption des prévisions budgétaires 2025 de la RIDT
- 9.2 Acceptation du budget révisé 2024 de l'Office d'Habitation du Témiscouata
- 9.3 Modification de la résolution 06-07-9885 – mandats des élus aux différents comités
- 9.4 Dépôt du rapport sur le suivi des recommandations de la vice-présidence à la vérification
- 9.5 Mention de remerciement a tous les organismes autonomes et tous nos bénévoles de la municipalité

10- SÉCURITÉ PUBLIQUE :

11- TRAVAUX PUBLICS :

- 11.1 Acceptation soumission pour entretien autour étants aérés
- 11.2 Acceptation achat pour équipement hivernal

12- URBANISME :

13- LOISIRS, CULTURES ET VIE COMMUNAUTAIRES :

- 13.1 Demande d'aide financière pour la bibliothèque municipale
- 13.2 Autorisation pour former un comité d'accueil et d'inclusion (pour nouveaux arrivants)
- 13.3 Autorisation du paiement pour la surface multisport

14- CAMPING DU LAC DÔLE :

15- AFFAIRES DIVERSES :

- 15.1 Adoption et signataires – entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de gestion de l'automatisation des stations de lavage et de débarcadères municipaux
- 15.2 Autorisation formation pour 4 pompiers

16- PÉRIODE DE QUESTIONS :

17- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il est donc proposé par monsieur Richard Bossé, appuyé par monsieur Patrick Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit adopté avec l'item « Affaires diverses » ouvert.

-ADOPTÉ-

4- ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

4.1 RÉUNION DU 3 SEPTEMBRE 2024;

a) Dispense de lecture :

Chacun des membres du conseil municipal ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, madame la mairesse est dispensée d'en faire la lecture.

b) Commentaires et/ou corrections :

Il est proposé par monsieur Normand Lizotte, appuyé par monsieur Roberto Pelletier, et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 3 septembre 2024 soit adopté et que Madame la mairesse et Madame la directrice générale/greffière-trésorière soient par la présente résolution autorisés à les signer.

5- SUIVI DES DOSSIERS :

- Richard Bossé réunion OH : augmentation budget, ils ont fait des travaux donc plus ou moins 1 000\$ additionnel.
- Frédéric Beaulieu Haut-Sommet : AGA le 13 novembre à Saint-Louis-du-Ha! Ha!
- Normand Lizotte RIDT : une grosse augmentation coût de la cueillette d'ordure, augmentation prévue quotes parts 3,8%
- Mairesse MRC : Une grosse discussion sur la pénurie sur les logements.

6- APPROBATION DES COMPTES ET DEBOURSES

6.1 APPROBATION DES COMPTES ET DEBOURSES DE LA MUNICIPALITÉ :

RÉSOLUTION NUMÉRO 07-10-0135

Il est proposé par monsieur Richard Bossé, appuyé par monsieur Frédéric et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver les bordereaux des comptes à payer pour la période se terminant le

30 septembre 2024 et d'autoriser le paiement à même le fonds de fonctionnement, des comptes qui y sont inscrits pour un montant de **240 965.22 \$** et de salaire net de **47 585.93 \$**

-ADOPTÉ-

7- CORRESPONDANCE

Chacun des membres du conseil municipal ayant reçu une copie de la correspondance, la directrice générale fait un bref compte rendu.

8- AFFAIRES FINANCIÈRES :

8.1 ACCEPTATION OFFRE DE SERVICE AURORA MODULE PAIE DE PG SOLUTION

RÉSOLUTION NUMÉRO 07-10-0136

CONSIDERANT QUE depuis plusieurs années PG Solution assure une gestion comptable centralisée pour la municipalité ;

CONSIDERANT QUE PG Solution a optimisé l'utilisation et l'exploitation d'une gestion financière AURORA centralisée pour les municipalités et que l'ancienne version ne comptera plus d'appel de service en cas de problème et de mise à jour ;

CONSIDERANT QUE PG Solution est un outil indispensable pour la municipalité

- Paie-RH
- Taxation
- Comptabilité
- Approvisionnements etc.....

CONSIDERANT QUE la réception de l'offre de service Aurora pour le module paie ;

Il est proposé par monsieur Frédéric Beaulieu, appuyé par monsieur Richard Bossé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'offre de service Aurora module paie de PG Solution au montant de 4 030.00 \$ plus taxes si accepter avant le 15 décembre 2024 (après le 15 décembre 2024 au montant de 6 825.00\$).

La première année d'hébergement de la suite financière Aurora sera offerte gratuitement à compter du moment où la transition sans temps d'arrêt est en place. Au terme de la première année, la solution devra être hébergée chez PG Solutions, dans leur Centre de

données spécialement conçu pour répondre aux besoins de performance, de sécurité et de fiabilité de la suite Aurora.

-ADOPTÉ-

8.2 RÉSOLUTION POUR ENGAGER LES VÉRIFICATEURS COMPTABLES POUR 2024

RÉSOLUTION NUMÉRO 07-10-0137

CONSIDÉRANT l'article 966 du Code municipal qui mentionne :

« Le conseil doit nommer un vérificateur externe pour au plus trois exercices financiers » ;

Il est proposé par monsieur Normand Lizotte, appuyé par monsieur Patrick Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! accepte que la firme comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton de Cabano soit la firme comptable de la municipalité pour l'exercice financier 2024.

-ADOPTÉ-

8.3 AUTORISATION DE LA PARTICIPATION AU GALA DÉCOUVERTES 2024

RÉSOLUTION NUMÉRO 07-10-0138

CONSIDÉRANT QUE le Gala découvertes 2024 à lieu le 2 novembre 2024 au Centre communautaire et récréatif (PGR) de Témiscouata;

CONSIDÉRANT QUE les frais de participation à ce Gala découvertes 2024 sont de 134.46 \$ taxes et frais en sus chaque billet ;

Il est proposé par monsieur Roberto Pelletier, appuyé par monsieur Patrick Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité accepte de payer la somme de 134.46 \$ pour la participation de la mairesse Mélissa Lord à ce Gala découvertes 2024.

-ADOPTÉE-

8.4 AUTORISER LE PAIEMENT DE LA COTISATION POUR LA CHAMBRE DE COMMERCE TÉMISCOUATA 2024-2025

RÉSOLUTION NUMÉRO 07-10-0139

CONSIDERANT la réception de l'avis de cotisation annuelle de la chambre de commerce Témiscouata 2024-2025;

CONSIDERANT QUE le coût de cette cotisation est au montant de 200.00 \$ plus taxes ;

Il est proposé par monsieur Patrick Beaulieu, appuyé par monsieur Richard Bossé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! à payer la cotisation annuelle de la chambre de commerce Témiscouata 2024-2025 plus taxes.

-ADOPTÉE-

8.5 AUTORISER LE PAIEMENT DU RENOUELEMENT ANNUEL TOURISME BAS – SAINT – LAURENT

RÉSOLUTION NUMÉRO 07-10-0140

CONSIDERANT la réception de l'avis de notre renouvellement annuel de Tourisme Bas-Saint-Laurent;

CONSIDERANT QUE le coût du renouvellement est au montant de 312.00 \$ plus taxes ;

Il est proposé par monsieur Frédéric Beaulieu, appuyé par monsieur Normand Lizotte et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! à payer notre renouvellement annuel de Tourisme Bas-Saint-Laurent au montant de 312.00 \$ plus taxes.

-ADOPTÉE-

9 GREFFE ET ORGANISATION :

9.1 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025 DE LA RIDT

RÉSOLUTION NUMÉRO 07-10-0141

CONSIDERANT QUE la RIDT doit présenter son budget pour l'année 2025 aux municipalités membres pour approbation;

CONSIDERANT QUE les municipalités doivent adopter le budget 2025 de la RIDT par voie de résolution;

Il est proposé par monsieur Roberto Pelletier, appuyé par monsieur Normand Lizotte et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le budget 2025 de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tel que présenté.

-ADOPTÉ-

9.2 ACCEPTATION DU BUDGET REVISE 2024 DE L'OFFICE D'HABITATION DU TEMISCOUATA

RÉSOLUTION NUMÉRO 07-10-0142

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une copie du budget révisé 2024 de l'Office d'habitation du Témiscouata;

ATTENDU QUE les conseillers ont pris connaissance du budget révisé 2024;

Il est proposé par monsieur Richard Bossé, appuyé par monsieur Patrick Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le budget révisé 2024 de l'Office d'habitation du Témiscouata présentés.

-ADOPTÉE-

9.3 MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 06-07-98 – MANDATS DES ÉLUS AUX DIFFÉRENTS COMITÉS

RÉSOLUTION NUMÉRO 07-10-0143

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de désigner officiellement par résolution la ou les personne(s) qui assistera(ont) aux réunions des différents comités;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'apporter une modification pour faire un changement de personne sur le comité TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF ;

Il est proposé par monsieur Normand Lizotte, appuyé par monsieur Patrick Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents de remplacer monsieur Richard Bossé par madame Mélissa Lord pour assister aux réunions de ce comité.

-ADOPTÉ-

9.4 DÉPÔT DU RAPPORT SUR LE SUIVI DES RECOMMANDATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE À LA VÉRIFICATION

RÉSOLUTION NUMÉRO 07-10-0144

La directrice générale / greffière trésorière dépose le rapport de la vice-présidence à la vérification concernant l'application des recommandations sur le processus encadrant l'adoption des règlements (Municipalités de moins de 10 000 habitants)

-DÉPOSÉ-

9.5 MENTION DE REMERCIEMENT A TOUS LES ORGANISMES AUTONOMES ET TOUS NOS BÉNÉVOLES DE LA MUNICIPALITÉ

RÉSOLUTION NUMÉRO 07-10-0145

Du 21 au 25 octobre 2024, à l'occasion de la 23e édition de la Semaine nationale de l'action communautaire autonome (SNACA), les organismes d'ACA s'affichent et s'affirment d'un bout à l'autre du Québec!

Sous le thème « Nous sommes communautaires autonomes », découvrez l'ampleur du mouvement de l'ACA et célébrez avec nous la contribution unique de ses 54 000 travailleuses et travailleurs au développement social et économique du Québec.

Parfois invisibles, mais toujours là, les organismes d'action communautaire autonome sont au cœur des communautés de toutes les localités et régions de la province, tissant le filet social depuis plus de 50 ans et travaillant sans relâche pour bâtir une société où les droits de toutes sont pleinement respectés ;

Les membre du conseil de la municipalité, désirent poser une mention de reconnaissance dans le cadre de cette semaine nationale;

La municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! tient à remercier personnellement tous nos organismes d'action communautaire et nos bénévoles pour leur excellent travail et vous dire que vous êtes tous vraiment important pour notre communauté. Mille fois MERCI !

-ADOPTÉE-

10 SÉCURITÉ PUBLIQUE :

11 TRAVAUX PUBLICS :

11.1 ACCEPTATION SOUMISSION POUR ENTRETIEN AUTOUR ÉTANTS AÉRÉS

RÉSOLUTION NUMÉRO 07-10-0146

CONSIDERANT QU' il y a lieu de faire entretien autour de nos étants aérés pour la prise de mesure des boues ;

CONSIDERANT QUE la municipalité n'a pas l'équipement pour le faire sécuritairement ;

CONSIDERANT QUE Les Entreprises Camille Ouellet et Fils Inc. voit à l'entretien de nos étant aérés ;

CONSIDERANT la réception de la soumission;

Il est proposé par monsieur Frédéric Beaulieu, appuyé par monsieur Patrick Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission « Les Entreprises Camille Ouellet et Fils Inc. » au montant de 1250.00\$ plus taxes pour entretien autour des étants aérés (pelouse et coupe bois) et d'autoriser le remplacement du détecteur 4 gaz qui date de 10 ans au montant de 925.00 \$ plus taxes.

-ADOPTÉ-

11.2 ACCEPTATION ACHAT POUR ÉQUIPEMENT HIVERNAL

RÉSOLUTION NUMÉRO 07-10-0147

CONSIDERANT l'approche de la saison hivernale et qu'il faut préparer nos véhicules pour l'entretien de nos chemins ;

Il est proposé par monsieur Patrick Beaulieu, appuyé par monsieur Richard Bossé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'achat d'équipement pour la préparation de nos véhicules voiries pour la saison hivernal qui commence le 15 octobre 2024 au montant de 5 568.00\$ plus taxes.

-ADOPTÉ-

12 URBANISME :

13 LOISIRS, CULTURES ET VIE COMMUNAUTAIRES :

13.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

RÉSOLUTION NUMÉRO 07-10-0148

CONSIDERANT QU' une demandant d'aide financière a été fait pour un projet de valorisation à la lecture et à l'écriture par les membres bénévoles de la bibliothèque municipale ;

CONSIDERANT QUE cette demandant d'aide financière est au montant de 890.00\$ pour 3 activités que veut offrir les membres bénévoles ;

- Auteur Mélanie Doré, livre hockey et toast au ketchup pour les enfants de 9 à 12 ans (15 octobre AM).
- Vincent Rioux / Voro, Conférence sur le parcours de Voro et atelier de bande dessinées sur thématique de Noël qui s'adresse aux jeune et adulte (14 décembre PM)
- Kim Dumont, Yoga et activités de motricité fine (Novembre)

CONSIDERANT QUE la MRC à accepter l'aide financière de 500.00\$ et que le Réseau Biblio rembourse les frais de déplacement de 192.00\$.

Il est proposé par monsieur Richard Bossé, appuyé par monsieur Normand Lizotte et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'aide financière pour le projet de valorisation à la lecture et à l'écriture pour réaliser les 3 activités que veut offrir les membres bénévoles pour un montant de 282.50 \$ et d'autoriser madame Diane Bossé a signé l'entente.

-ADOPTÉE-

13.2 AUTORISATION POUR FORMER UN COMITE D'ACCEUIL ET D'INCLUSION (POUR NOUVEAUX ARRIVANTS)

RÉSOLUTION NUMÉRO 07-10-0149

CONSIDERANT une forte augmentation de l'immigration et migration au Témiscouata ;

CONSIDERANT les ressources peu nombreuses / la grande quantité de personnes accueillies plus de 200 personnes sont accompagnées par Service Accès-Emploi ainsi que les membres de leurs familles ;

CONSIDERANT le manque de ressource, Service Accès-Emploi fait une demande d'aide aux municipalités en formant un comité d'accueil et d'inclusion pour faciliter une accueille réussi qui favoriserais l'enracinement des nouveaux arrivant ;

Il est proposé par monsieur Roberto Pelletier, appuyé par monsieur Frédéric Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser

madame Diane Bossé à entreprendre les démarches pour former le comité d'accueil et d'inclusion.

-ADOPTÉE-

13.3 AUTORISATION DU PAIEMENT POUR LA SURFACE MULTISPORT

RÉSOLUTION NUMÉRO 07-10-0150

CONSIDÉRANT QUE l'installation de la surface multisport est terminé ;

Il est proposé par monsieur Richard Bossé, appuyé par monsieur Frédéric Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le paiement au montant de 74 983.50 \$ plus taxes pour la surface multisport. Un montant de 3 946.50 \$ plus taxes sera facturé en 2025 pour le lignage d'un terrain piqueball et un terrain de basketball.

-ADOPTÉE-

14 CAMPING DU LAC DOLE :

15 AFFAIRES DIVERSES :

15.1 ADOPTION ET SIGNATAIRES – ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'ENTRAIDE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE GESTION DE L'AUTOMATISATION DES STATIONS DE LAVAGE ET DE DÉBARCADÈRES MUNICIPAUX

RÉSOLUTION NUMÉRO 07-10-0151

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! souhaite conclure une entente avec la MRC de Témiscouata afin d'obtenir une aide en gestion de l'automatisation des stations de lavage reconnues et des débarcadères municipaux ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Roberto Pelletier appuyé par monsieur Normand Lizotte et résolu unanimement

QUE la Municipalité de Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! nomme le maire/mairesse et le/la directeur général, signataires de l'entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de gestion de l'automatisation des stations de lavage reconnues et des débarcadères municipaux.

-ADOPTÉE-

15.2 AUTORISATION FORMATION POUR 4 POMPIERS

RÉSOLUTION NUMÉRO 07-10-0152

Il est proposé par monsieur Patrick Beaulieu, appuyé par monsieur Richard Bossé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser 4 pompiers pour la formation de véhicule électrique qui sera donné au centre communautaire de Dégelis au montant de 100.00\$ par candidats.

- Sébastien Bérubé
- Frédéric Beaulieu
- Yan Thibault
- Tomy Beaulieu

Monsieur Frédéric Beaulieu se retire de la table à 20h46 et revient à 20h47.

-ADOPTÉE-

16 PÉRIODE DE QUESTIONS :

À la période de question, une personne a adressé une question aux membres du conseil et cette dernière a été répondu à la satisfaction de l'intervenant.

17 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à **20H54**.

Je, Mélissa Lord, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Conformément l'article 144 du Code Municipal, ce procès-verbal est signé par la directrice générale/greffière-trésorière adjointe.

Mélissa Lord

Mairesse

Marie-Josée Corbin

Directrice générale/greffière- trésorière